

Image not found or type unknown



## Biens acquis avant le mariage: droit du conjoint sur ce bien

Par **nadia59100**, le **21/07/2008** à **20:06**

Bonjour,rnrnJ'ai acquis un bien en décembre 2007, j' aurai fini de payer cet immeuble en 2017.rnJe voulais savoir si je venais à me marier quels seraient les droit de mon conjoint sur cet immeuble étant donné que je serais encore entrain de le payerrrnrnMerci